



L'INFORMATEUR SYNDICAL

Le 26 juillet 2022

Partage des gains

Comme vous le savez peut-être déjà, l'employeur a récemment annoncé le partage des gains qu'il fera avec sa main d'œuvre syndiquée. Le 28 juillet 2022, nous recevrons tous la coquette somme de 55 \$, imposable, dû à l'atteinte d'un seul des six objectifs du programme : l'amélioration en environnement.

Avec un peu de chance, il nous en restera peut-être assez pour remplir un cinq gallons d'essence pour la tondeuse à gazon. Ça n'aidera certainement personne à amener la petite famille aux glissades d'eau ou au parc Safari pour agrémenter nos vacances. NOUS sommes les créateurs de richesse à l'usine et pourtant, nous n'avons droit qu'à des miettes. Ils doivent comprendre que si le respect vient avec un montant d'argent, et bien nous avons droit à très peu de respect.

Le comité exécutif a eu des discussions à cet effet et nous avons pensé transformer cette somme ridicule en une somme considérable pour une bonne cause. Nous invitons toutes celles et tous ceux qui sont intéressés à venir au bureau du syndicat faire un don de 30 \$ pour la fondation « Entraide aux Grands Brûlés », une fondation intimement liée à l'histoire de notre usine. C'est une belle opportunité pour nous d'unir nos forces et de faire preuve de solidarité à faible coût, en soutien aux victimes d'accidents malheureux.

Syndicalement,
Le comité exécutif



SYNDICAT NATIONAL DES PRODUITS CHIMIQUES DE VALLEYFIELD
350, boul. Mgr Langlois; Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6S 0A6



Tél.: 450 377-7823 • Télécopie : 450 377-7851 • Site web : www.snpcv.com - Courriel : snpcv@gd-ots.com